

Mise en garde de l'ARPLL

L'ARPLL tient à inviter les pêcheurs à la prudence. Le fait d'aménager des frayères ou d'ensemencer le lac n'augmente pas nécessairement la capacité de pêche. Groupe Synergis Inc. établit cette capacité sur le Petit lac Lambton à 65 kg de dorés jaunes par année.

Pour protéger cette espèce et pour permettre aux générations futures de bénéficier, comme nous, des plaisirs de la pêche aux dorés jaunes, tous les pêcheurs doivent adopter un comportement responsable et respectueux des lois et règlements qui régissent la pêche de cette espèce.

Nous reproduisons ici un article rédigé par M. Louis Morin à ce sujet. Une lecture attentive de cet article est suggérée.

Potentiel de pêche du doré au Petit lac:

...l'équivalent de 100 dorés de 17 pouces par année

On connaît tous l'histoire de la disparition des morues au large de Terre-Neuve après des années formidables de surpêche. À une échelle infiniment plus petite, le Petit lac Lambton a aussi une capacité limitée de récolte de ... dorés.

Comme nous l'ont recommandé les biologistes en février 2009, année de l'aménagement des frayères, il est important de ne pas récolter chaque année plus de 150 livres (65 kilos) de dorés.

Faisons un calcul. D'abord, on sait que le poids des dorés de 14½ (37 cm) à 20¾ (53 cm) pouces varie de 1 à 3 livres. Étant donné que les dorés capturés dans notre lac mesurent en moyenne 17 pouces pour un poids d'environ 1 ½ livre, si on multiplie 100 dorés par 1 ½ livre, on obtient 150 livres (65 kilos), soit la limite annuelle recommandée. Ou, autrement dit, on arrive au nombre maximal de 4 dorés par année que 25 pêcheurs pourraient conserver chacun.

Comment alors est-il possible pour nos plus nombreux amateurs de pêche de profiter de cet agréable loisir et en même temps de ne pas vider à moyen terme le lac des dorés qu'il a été assez difficile de réintroduire? Réponse : leur fréquente remise à l'eau.

Dans ce cas, il y a bien sûr quelques précautions à suivre dont surtout celle de couper la ligne près de l'hameçon lorsqu'il est profondément engagé. Il finit par se dégager et il en résulte moins de dommage pour le poisson. La façon la plus sportive est évidemment l'utilisation d'hameçons dont a été enlevée la petite pointe anti-recul appelée ardillon.

Et il y a encore tout le plaisir de capturer les autres espèces comme la perchaude, l'achigan et le brochet. Les brochets étant les pires prédateurs du doré, c'est de rendre service aux dorés que de ne pas les remettre à l'eau, cela peu importe qu'ils aient 5 ou 50 pouces.

Enfin, en bons citoyens que nous sommes, il va sans dire qu'on ne conserve pas les dorés de moins de 14½ pouces (37 cm) ou de plus de 20 ¾ pouces (53 cm).

Louis Morin